



Université: les résultats du dispositif «oui si» de Parcoursup s'avèrent peu concluants

L'aide proposée par l'université aux bacheliers n'ayant pas le niveau requis pour entrer en licence, se révèle un échec. Depuis la promulgation de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi ORE) donnant naissance à Parcoursup, un autre dispositif a fait son apparition: celui des «oui si». Ces parcours d'accompagnement personnalisés ont pour objectif de proposer une remise à niveau à certains étudiants plus fragiles, soit en leur permettant de réaliser leur première année de licence sur deux ans, soit en leur imposant des modules de cours supplémentaires. Le dispositif «oui si» est censé permettre à davantage de jeunes la réussite de leur première année à l'université. Pourtant, selon un rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (Igésr), publié le 5 août dernier, il apparaît que les étudiants l'ayant suivi n'obtiennent pas d'aussi bons résultats que ceux qui passent par la voie classique.

» LIRE AUSSI - Les «oui si» de Parcoursup: un bilan provisoire en demi-teinte

Selon les données collectées auprès des étudiants de ces parcours personnalisés, dans les 28 universités où la mission est menée, 7229 étudiants ont bénéficié de ce dispositif sur l'année scolaire 2018-2019, soit 8,1% du total des étudiants. Il s'agit de 6148 étudiants supplémentaires par rapport à l'année précédente.

39% de ces néobacheliers ont quitté l'université

Parmi eux, 35% ont accepté un allongement de la durée de leurs études, tandis que 65% ont opté pour suivre et valider des modules supplémentaires. Un premier point «très positif puisque les dispositifs de soutien à la réussite étudiante, principalement à ce jour via les modules complémentaires, tendent à se développer», écrit l'Igésr.

Toutefois, parmi les néobacheliers ayant bénéficié de ce dispositif, 39% ont quitté l'université, contre 29,4% des étudiants sans parcours personnalisé. Ils étaient également 33,4% à avoir redoublé leur première année, contre 20% pour les étudiants sans accompagnement.

Seuls 22% ont poursuivi leur formation en L2

Concernant la poursuite des études, 22,7% ont poursuivi leur formation en L2, alors que les étudiants classiques étaient 45,3%. Et 4,9% se sont réorientés au sein de leur université, contre 5,4% pour les étudiants non accompagnés.

Mais les étudiants de certains établissements s'en sont mieux sortis que d'autres. À l'université de Montpellier 3-Paul Valéry par exemple, 65,3% des «oui si» se sont inscrits en deuxième année. «Une proportion très supérieure à celle des étudiants sans accompagnement personnalisé (36,6%)», précise l'Igésr.

Afin d'améliorer l'insertion et la réussite des néobacheliers «oui si», l'inspection recommande aux universités de suivre davantage le taux de présence aux examens, le taux de réussite, le taux d'insertion dans un parcours de réussite et le taux d'abandon.